http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article930



Enseignement de complément - Session 2019

- Examens

- Option Facultative en CCF et Enseignement de Complément EPS



Date de mise en ligne : jeudi 27 septembre 2018

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Enseignement de complément - Session 2019

Liste des 7 établissements qui accueillent un enseignement de complément en EPS à la rentrée 2018 :

- Lycée Saint Exupéry LYON 4
- Lycée Louis Armand VILLEFRANCHE SUR SAONE
- Lycée C.Lebois SAINT CHAMOND
- Lycée Lalande BOURG EN BRESSE
- Lycée Xavier Bichat NANTUA
- Lycée Privé Saint Louis SAINT ETIENNE
- Lycée L'Astrée BOEN

Les épreuves d'EPS aux baccalauréats général et technologique sont définies par l'arrêté du 21-12-2011 et par la circulaire 2012-093 du 8-6-2012 parue au B.O. Spécial N°5 du 19 juillet 2012.